Pages de Fils



dénommé « Connaissance locale de l'appareil productif » permet de mieux connaître la nature et la répartition territoriale des emplois salariés, y compris à l'échelle infrarégionale. Fin 2004, avec 37,5% des emplois dans la sphère productive, la région offre un profil proche de la moyenne nationale. Certaines zones, comme Roubaix-Tourcoing, sont plus marquées par ce type d'emplois. D'autres, comme Berck-Montreuil, reposent plutôt sur l'économie résidentielle tandis que la fonction publique dépasse nettement les 30% dans la zone d'emploi de l'Artois-Ternois.

Vers une connaissance de l'emploi salarié au niveau local

Delphine Léglise Service Études Diffusion Élisabeth Vilain Service Statistique



Au 31 décembre 2004, les établissements employeurs de la région Nord-Pas-de-Calais proposent 1,3 million de postes de travail salariés (hors intérim), soit 6,1% du total en France métropolitaine. Ces postes relèvent de différentes fonctions économiques : 37,5% de la sphère productive, 37,5% de la sphère résidentielle et 25% de la sphère publique © Encadrés 1 et 2.

UN POIDS DE LA SPHÈRE PRODUCTIVE DANS LA MOYENNE NATIONALE

Les établissements dont l'activité relève de la sphère dite « appareil productif »

Carte 1 regroupent 37% des emplois salariés en moyenne métropolitaine. Cette sphère est davantage présente dans la plupart des régions de la moitié nord du pays et dans le sillon rhodanien. Avec un poids dans le total des emplois salariés de 37,5%, le Nord-Pas-de-Calais se place en position intermédiaire au niveau national derrière notamment l'Alsace, la Franche-Comté, les Pays de la Loire et la Haute-Normandie.

La structure productive des régions repose de moins en moins sur quelques secteurs prépondérants [1]. Selon les statistiques de l'Unedic, toutes les régions se sont diversifiées entre 1990 et 1999, le Nord-Pas-de-Calais plus que les autres. Cette diversification n'empêche pas de réelles spécialisations locales ainsi qu'une légère spécificité dans certaines activités, traduisant en partie l'héritage du passé [3]. Ainsi, certains secteurs d'activité sont plus présents dans la région qu'en moyenne nationale : la construction automobile, la sidérurgie, première transformation de l'acier, la fabrication de verre et d'articles en verre, la chaudronnerie, l'industrie textile.

UNE SPHÈRE RÉSIDENTIELLE UN PEU EN RETRAIT

En moyenne en France métropolitaine, la sphère dite « économie résidentielle » (Date 2) correspond à 40,5% des emplois salariés et pèse relativement plus dans les régions côtières et de la moitié sud du pays. Le Nord-Pas-de-Calais affiche une part de l'économie résidentielle dans l'ensemble des emplois salariés inférieure de trois points à la moyenne nationale. La région se situe devant la Franche-Comté,

Encadré 1 : LES TROIS SPHÈRES D'ANALYSE

- La sphère « **appareil productif** » est composée de l'industrie, des services aux entreprises dont les sièges sociaux d'entreprises (hors activité des postes et télécommunications), de la logistique et plus généralement des établissements dont l'activité économique est orientée vers les marchés extérieurs au territoire local.
- La sphère « **économie résidentielle** » correspond aux services à la population présente sur le territoire dès lors qu'ils ne sont pas rendus par des établissements de la sphère "fonction publique". Elle inclut également le secteur de la construction et les entreprises publiques constituées en établissements publics à caractère industriel et commercial comme la SNCF et la Poste ;
- La sphère « **fonction publique** » comprend la fonction publique d'État, la fonction publique territoriale et la fonction publique hospitalière. Sont comptabilisés les agents en poste dans les établissements recrutant sur la base du droit public : administrations de l'État, collectivités territoriales, établissements publics à caractère administratif (hôpitaux, universités, etc.).

Le champ sur lequel s'appuie cette étude couvre l'ensemble de l'emploi salarié, en dehors de l'intérim, des emplois domestiques, de ceux de l'agriculture et de la défense. Les non-salariés, comme les artisans et les professions libérales, ne sont donc pas comptabilisés.

la Haute-Normandie et la Picardie mais loin derrière la Corse, le Languedoc-Roussillon et Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Dans la région, les activités du secteur privé liées à l'éducation et à l'action sociale sont plutôt bien représentées. Les services aux particuliers, plus spécialement les activités récréatives, culturelles et sportives et l'hôtellerie-restauration, sont en revanche moins présents qu'en moyenne nationale.

UN QUART DES EMPLOIS SALARIÉS DANS LA SPHÈRE PUBLIQUE

La sphère dite « fonction publique »
Carte 3 occupe 22,5% des emplois salariés en moyenne nationale dans des secteurs tels que l'administration publique, l'éducation, la santé et l'action sociale. Avec un poids de 25%, le Nord-Pas-de-Calais se situe dans le premier tiers des régions métropolitaines derrière notamment le Limousin, le Languedoc-Roussillon et l'Auvergne. Deux régions métropolitaines affichent un poids de la sphère publique inférieur à 20% : l'Île-de-France et l'Alsace.

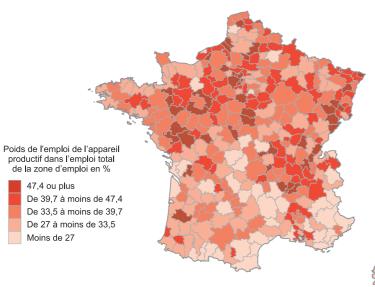
Un écart de 10 points sépare ainsi la région métropolitaine (hors Corse) ayant la part de la sphère publique la plus élevée, le Limousin avec 29%, de la région

ayant la part la plus faible, l'Île-de-France avec 19%. L'éventail est donc moins large dans la sphère publique que dans la sphère résidentielle (15 points) ou que dans la sphère productive (21 points). L'organisation administrative du pays imprime sa marque sur la localisation des emplois publics, même si « des logiques territoriales différentes sont à l'œuvre dans chacune des fonctions publiques » [2].

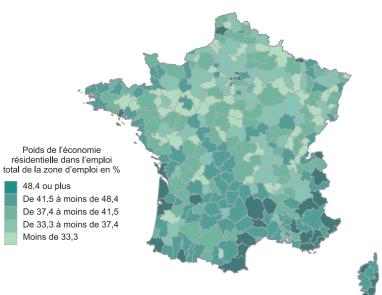
Au sein de la sphère publique, fin 2004, les agents de l'État occupent 42,5% des emplois salariés ; ceux des collectivités territoriales 37,0% et ceux de la fonction publique hospitalière 20,5%. En moyenne, en France métropolitaine, ces parts sont respectivement de 42%, 36% et 22%. La fonction publique territoriale est donc un peu plus représentée dans le Nord-Pas-de-Calais qu'en moyenne nationale, contrairement à la fonction publique hospitalière. La part de la fonction publique d'État est, quant à elle, très proche de la moyenne nationale. À une échelle géographique plus fine que la région, le poids des trois fonctions publiques peut varier fortement en fonction du caractère urbain ou rural du territoire, de la densité de population ou encore d'autres facteurs démographiques et économiques Tableau 2 .

Cartes 1, 2 et 3: POIDS DES EMPLOIS SALARIÉS PAR ZONE D'EMPLOI

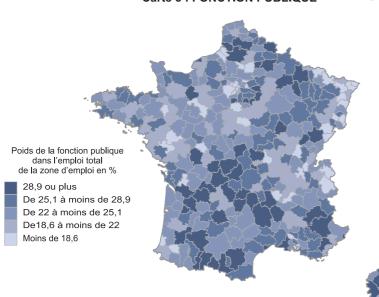
Carte 1: APPAREIL PRODUCTIF



Carte 2 : ÉCONOMIE RÉSIDENTIELLE



Carte 3: FONCTION PUBLIQUE



© IGN - Insee 2006 Source : Insee - CLAP 2004

DES SITUATIONS TERRITORIALES DIVERSES

Le profil régional est la synthèse de situations territoriales très diverses ©Carte 4 et tableau 1. À elle seule, la zone d'emploi de Lille regroupe 27% des postes de travail salariés régionaux. En termes d'activités, elle se caractérise par une forte présence des services aux entreprises, des activités financières et des activités immobilières.

Les zones de Saint-Omer, de Roubaix-Tourcoing, de Béthune-Bruay, du Valenciennois, de la Flandre-Lys et de Dunkerque sont relativement spécialisées dans la sphère productive, sa part y étant respectivement de 50% à 39%.

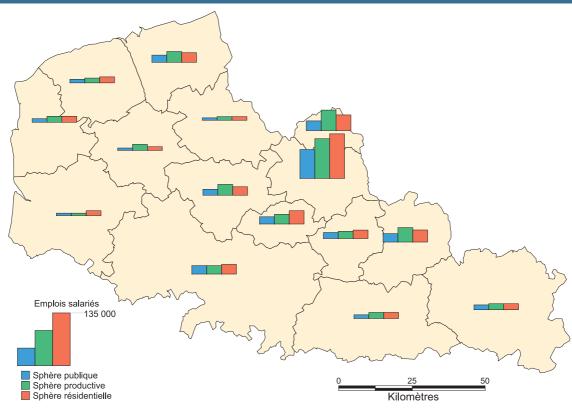
La zone de Saint-Omer, forte de l'implantation de la cristallerie Arc International, se distingue par l'activité de fabrication de verre et d'articles en verre. Cette zone présente également des spécificités dans les activités liées au papier et au carton. Elle compte ainsi cinq établissements relevant de ces dernières activités parmi ses dix principaux employeurs.

LA SPHÈRE RÉSIDENTIELLE TRÈS PRÉSENTE SUR BERCK-MONTREUIL, LA SPHÈRE PUBLIQUE DANS L'ARTOIS-TERNOIS

La part de la sphère résidentielle est nettement supérieure à la moyenne régionale dans la zone d'emploi de Berck-Montreuil, 14 points de plus, et dans celle de Lens-Hénin, 6 points de plus. Sur Berck-Montreuil, l'hôtellerie-restauration et les activités privées relatives à la santé sont très développées. Cinq établissements du secteur privé exerçant dans le domaine de la santé figurent ainsi parmi les dix principaux employeurs locaux. Dans la zone de Lens-Hénin, toutes les activités de la sphère résidentielle sont bien représentées, conférant à cette sphère un poids de 44%.

Dans l'Artois-Ternois, la part des emplois salariés de la fonction publique est supérieure de six points à la moyenne régionale. Les principaux employeurs sont le Conseil général du Pas-de-Calais et le centre hospitalier d'Arras. Cette zone se démarque également par des activités relevant de la sphère productive, les industries des viandes et alimentaires diverses et la fabrication de matériel électrique.

Carte 4 : RÉPARTITION DES EMPLOIS SALARIÉS PAR SPHÈRE ET PAR ZONE D'EMPLOI DU NORD-PAS-DE-CALAIS



© IGN - Insee 2006 Source : Insee - CLAP 2004

Tableau 1 : POIDS DES DIFFÉRENTES SPHÈRES DANS CHAQUE ZONE D'EMPLOI

	Part de la zone dans les emplois salariés régionaux	Poids de la sphère productive	Poids de la sphère résidentielle	Poids de la sphère publique	
Roubaix-Tourcoing	10,9	45,2	32,9	21,9	
Lille	26,8	35,2	39,0	25,8	
Dunkerque	6,6	39,2	35,9	24,9	
Flandre-Lys	2,4	39,8	35,4	24,8	
Douaisis	5,1	35,5	38,3	26,2	
Valenciennois	8,4	40,5	34,0	25,5	
Cambrésis	3,5	38,1	38,2	23,6	
Sambre-Avesnois	4,3	35,7	35,1	29,2	
Artois-Ternois	6,4	31,2	37,6	31,2	
Lens-Hénin	7,2	32,3	43,7	24,0	
Béthune-Bruay	6,0	41,8	33,8	24,4	
Saint-Omer	3,0	50,3	29,4	20,3	
Calaisis	3,5	35,7	40,6	23,7	
Boulonnais	3,6	36,0	39,5	24,6	
Berck-Montreuil	2,4	22,6	51,5	25,9	
Nord-Pas-de-Calais	100,0	37,4	37,4	25,2	

Source: Insee - Clap 2004

LES PÔLES URBAINS CONCENTRENT UNE GRANDE MAJORITÉ DES EMPLOIS DE LA RÉGION

Les pôles urbains regroupent près de 87% des emplois salariés de la région Nord-Pas-de-Calais. Dans ces pôles, la sphère productive pèse un peu moins qu'en moyenne régionale, les sphères résidentielle et publique légèrement plus Tableau 2. En effet, les établissements qui fournissent des biens ou services directement consommés par la population résidente s'implantent à proximité de la demande et donc de façon privilégiée dans les pôles urbains [1].

La sphère productive est relativement plus présente dans les couronnes des pôles urbains, les communes multipolarisées et l'espace rural (hors pôles d'emploi de l'espace rural). Ces trois ensembles regroupent respectivement 6,0%, 3,5% et 1,5% des emplois salariés régionaux.

Les établissements relevant de la sphère productive, n'étant pas liés à un marché local de consommation, peuvent gérer leur activité indépendamment de la distance les séparant des personnes pour lesquelles ils travaillent et s'implanter à

Tableau 2 : RÉPARTITION DES EMPLOIS SALARIÉS SELON LA SPHÈRE ET LA LOCALISATION DE L'EMPLOYEUR

Unité:%

	Appareil	Économie	Fonction publique (1)				Total
	productif	résidentielle	Ensemble	État	Territoriale	Hospitalière	Total
Pôles urbains (2)	36,7	37,7	25,6	11,1	9,3	5,2	100,0
Couronnes de ces pôles (3)	43,3	36,7	20,1	7,0	9,4	3,6	100,0
Communes multipolarisées (4)	42,4	33,8	23,7	7,7	9,3	6,7	100,0
Pôles d'emploi de l'espace rural (5)	34,6	36,6	28,7	12,5	9,4	6,6	100,0
Espace rural (hors pôles d'emploi)	42,8	33,5	23,8	7,9	11,2	4,6	100,0
Total	37,4	37,4	25,2	10,7	9,3	5,2	100,0

⁽¹⁾ Fonction publique: agents en poste dans les établissements recrutant sur la base du droit public.

l'extérieur des pôles urbains [1]. D'autres critères de localisation prévalent alors: statut de l'établissement, catégorie d'espace d'implantation, proximité des fournisseurs, accessibilité du site aux infrastructures de transport, etc. Les ressources liées au territoire, par exemple, constituent un élément déterminant dans la localisation des établissements des industries agricoles et alimentaires (IAA). La

part des emplois salariés des IAA est ainsi relativement élevée dans les communes multipolarisées et l'espace rural où elle atteint respectivement 12% et 9% des emplois totaux de la zone contre, par exemple, 2% dans les pôles urbains.

Les pôles d'emploi de l'espace rural sont peu représentés dans le Nord-Pas-de-Calais puisqu'ils ne concernent que 2% des emplois salariés régionaux. Dans ces pôles, les sphères productive et résidentielle sont moins présentes qu'en moyenne régionale. La sphère publique, à l'inverse, occupe près de 29% des emplois salariés, soit 3,5 points de plus qu'en moyenne régionale.

⁽²⁾ Pôle urbain: unité urbaine offrant au moins 5 000 emplois et n'appartenant pas à la couronne périurbaine d'un autre pôle urbain.

⁽³⁾ Couronnes des pôles urbains : ensemble des communes d'une aire urbaine à l'exclusion du pôle urbain.

⁽⁴⁾ Communes multipolarisées: communes rurales et unités urbaines situées hors des aires urbaines, dont au moins 40% de la population résidente ayant un emploi travaille dans plusieurs aires urbaines sans atteindre ce seuil avec une seule d'entre elles et qui forment avec elles un ensemble d'un seul tenant.

⁽⁵⁾ Pôles d'emploi de l'espace rural : communes ou unités urbaines n'appartenant pas à l'espace à dominante urbaine et comptant 1 500 emplois ou plus. Source : Insee - Clap 2004

ZOOM SUR UN TERRITOIRE PARTICULIER: LILLE MÉTROPOLE COMMUNAUTÉ URBAINE

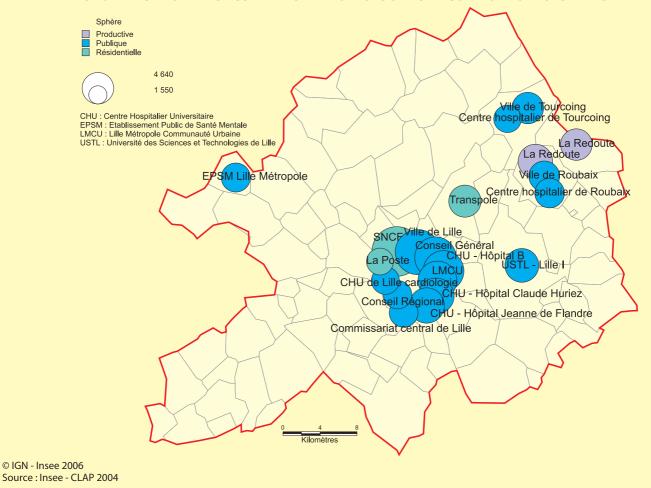
Au 31 décembre 2004, les établissements employeurs implantés sur le territoire de la communauté urbaine de Lille Métropole (LMCU) offrent plus de 465 000 postes de travail salariés (hors intérim) soit 36% du total régional.

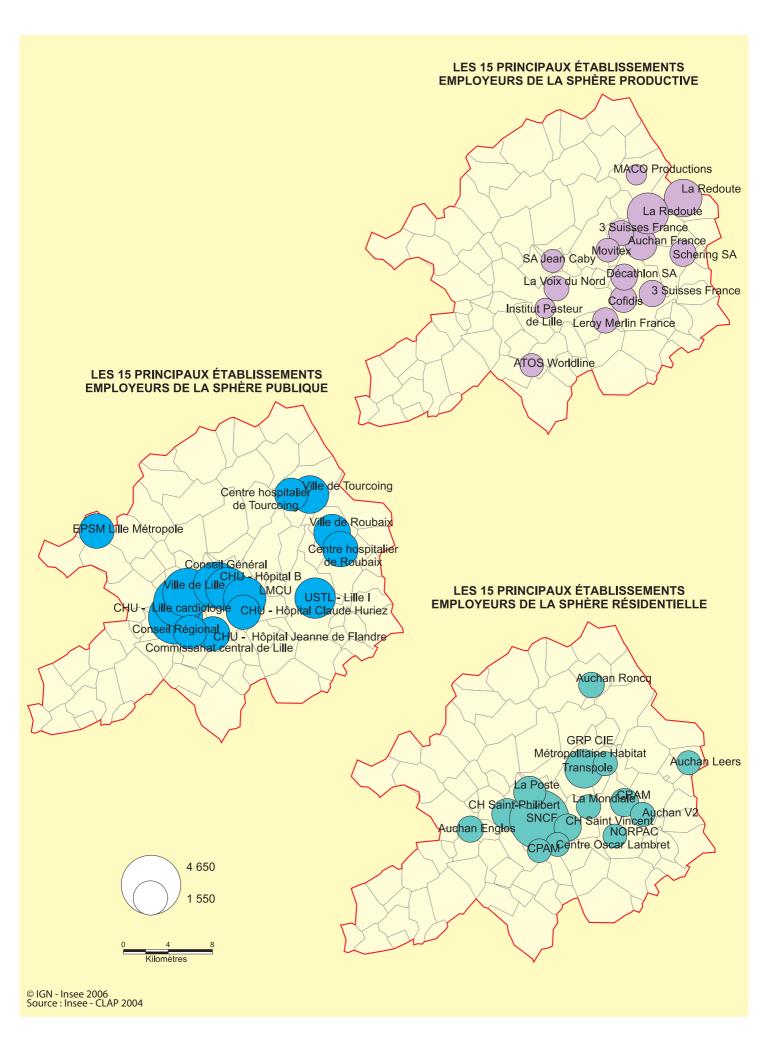
Même si les emplois salariés se répartissent dans les trois sphères comme en moyenne régionale, 37,5% dans la sphère productive, 37,5% dans la sphère résidentielle et 25,0% dans la sphère publique, le territoire de LMCU présente un profil particulier. Ainsi, par exemple, il concentre la plupart des grands sièges sociaux implantés dans la région, dont Auchan France, Décathlon SA, Leroy Merlin France et Castorama France, etc., sièges relevant de la sphère productive. En 2000, selon les sources Sirene, DADS et Lifi, l'ensemble de ces centres de décision contrôlaient près de 430 000 salariés du secteur privé marchand non agricole à l'intérieur de la région et plus de 130 000 ailleurs en France. Pour plus de 62% de ces salariés travaillant à l'extérieur du Nord-Pas-de-Calais, ces centres se situaient dans la zone d'emploi de Roubaix-Tourcoing, lieu de localisation de sièges de grands groupes spécialisés dans le commerce de détail ou la vente par correspondance. En ajoutant la zone d'emploi de Lille, neuf salariés « rattachés » sur dix étaient liés à la métropole lilloise [1].

De même, en lien avec l'organisation administrative du pays et parce que ce territoire comprend la capitale régionale, sont présents les principaux établissements de la fonction publique territoriale, dont notamment la Commune de Lille, la Région Nord-Pas-de-Calais, le Département du Nord et Lille Métropole Communauté Urbaine, de grands établissements de la fonction publique hospitalière, dont principalement le centre hospitalier universitaire de Lille, et de la fonction publique d'État avec les trois universités et l'académie de Lille (chaque établissement comptabilisant plus de 900 postes de travail salariés).

La sphère résidentielle n'est pas en reste ; elle compte par exemple cinq établissements de plus de 1 000 postes salariés : la SNCF, les transports en commun de la métropole lilloise Transpole, La Poste, le centre hospitalier privé Saint-Philibert rattaché à l'Institut catholique de Lille et la Caisse régionale d'assurance maladie.

LES 20 PRINCIPAUX ÉTABLISSEMENTS EMPLOYEURS DANS LA COMMUNAUTÉ URBAINE DE LILLE







Encadré 2 : CLAP, UN NOUVEL OUTIL POUR LA CONNAISSANCE DES EMPLOIS ET DES RÉMUNÉRATIONS AU NIVEAU LOCAL

Le dispositif « Connaissance locale de l'appareil productif » (Clap) a été conçu pour mesurer l'emploi et les salaires au niveau local, en utilisant les données issues de plusieurs sources, notamment Sirene, Epure (Urssaf), DADS (Déclarations annuelles de données sociales), Colter (enquête sur les collectivités territoriales) et le fichier de paie des agents de l'État.

Clap rassemble à un niveau géographique fin, pouvant aller jusqu'à la commune, et sur un champ complet, non limité au traditionnel champ ICS « Industrie, construction, commerce et services », des données sur la localisation des établissements employeurs, les effectifs employés, les rémunérations versées par secteur d'activité sur l'ensemble de l'économie, marchande et non marchande. L'agriculture, les personnels militaires dépendant du ministère de la Défense et les emplois domestiques n'entrent pas dans le champ. Les non-salariés, comme les artisans et les professions libérales, ne sont pas comptabilisés. Clap vise la fourniture d'une information de qualité homogène au niveau du croisement zone d'emploi - NES 114 (nomenclature économique de synthèse en 114 postes).

Dans cette étude, les établissements pris en compte sont uniquement les établissements employeurs.

Dans Clap, l'emploi est mesuré au sens des « postes de travail » pourvus au 31 décembre par établissement employeur qu'ils soient à temps plein ou à temps partiel. Cette approche centrée sur la notion de « facteur travail » au sein du système productif ne se substitue donc pas aux estimations d'emploi centrées sur le nombre de personnes en emploi dans un territoire, leurs caractéristiques sociales et leurs trajectoires.

Pour en savoir plus

- [1] Recomposition du tissu productif de la région Nord-Pas-de-Calais Insee Les Dossiers de Profils n° 80, mars 2006.
- [2] L'emploi public en région Insee Données sociales Édition 2006.
- [3] Du tissu productif à l'emploi Insee Les dossiers de Profils n° 70, mars 2003.

Directeur de la publication : Jean-Jacques MALPOT Service Administration des Ressources : Brigitte RABIN Service Études Diffusion : Aurélien DAUBAIRE Service Statistique : Jean-Christophe FANOUILLET Rédacteur en chef : Jean-Luc VAN GHELUWE Responsable Fabrication : Christian DE RUYCK

 $Graphistes: Fabrice\ CARLIER,\ Annick\ CEUGNIEZ,\ Claude\ VISAYZE$

Vente : Bureau de vente - 130, avenue J.F. Kennedy - BP 769 - 59034 LILLE CEDEX - Tél : 03 20 62 86 66 CPPAD en cours - ISSN : 1774-7562 - Dépôt légal Juillet 2006 - © Insee 2006 - Code Sage PRO060820

Imprimerie LA MONSOISE - 5, avenue Léon Blum - 59370 MONS-EN-BAROEUL - Tél.: 03 20 61 98 44 - Courriel: contact@imprimerie-monsoise.com

